

Direction Opérationnelle de Tizi-Ouzou

Réf : AT/DO-TO/SDFS/DPM/SMG N° : 05/2025

Tizi-Ouzou, le 30 Mars 2025

A

**MONSIEUR LE GERANT DU BET
ZIRI MESSAOUD**

Objet : Mis en demeure N° : 01

Contrat à commande N° : **32/2022**, ODS N° : **22/25 et 23/25** du **19/03/2025**, portant **sur les études des travaux d'installation de pylône de 25m au niveau des sites : AIT L'KAID OUADHIAS et AIT OURZEDINE TADMAIT.**

Monsieur.

Dans le cadre de la réalisation du plan d'action 2024, il vous a été demandé de remettre les études APD relatives à l'installation de pylône de 25m au niveau des sites : AIT L'KAID OUADHIAS et AIT OURZEDINE TADMAIT, alors qu'à ce jour vous n'avez pas présenté ces dernières, et ce malgré les relances verbales et par correspondance qui vous ont été adressées à plusieurs reprises par mes services.

Je vous mets, donc, en demeure à l'effet d'effectuer les visites sur site afin de présenter ces études, et ce, dans un délai ne dépassant pas 08 jours faute de quoi, il sera appliqué la réglementation en vigueur suite à cette défaillance et vous en assumerez seul toutes les conséquences qui peuvent en découler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

**Le Directeur Opérationnel
des télécommunications**



**Le Directeur Opérationnel
des Télécommunications
de Tizi Ouzou
Signé : Amar ADA**